

La propreté à Epernay

Composé de 21 agents, le service de propreté de la ville d'Epernay est divisé en plusieurs activités pour être efficace : lavage, balayage mécanique, balayage manuel, collecte des corbeilles à papiers, déjections canines.



Les agents travaillent du lundi au vendredi, de 5h à 12h. Des permanences sont également tenues les week-ends, notamment pour le nettoyage des différents marchés, le samedi (Halle Saint-Thibault et rue de la Poste) et le dimanche (place Auban-Moët).

Epernay, c'est :

- 100 km de chaussée, (65 km de chaussée municipale + 25 km de chaussée départementale + chemins et places)
- 200 km de caniveaux
- 35 000 m² de pavés de rues et auto-bloquants à laver
- 20 000 m² de parking souterrain à laver
- 17 cours d'école à entretenir (dont la Maison des Parents et de l'Enfant)
- 500 corbeilles à papiers à vider, dont 200 en centre-ville tous les jours

Lavage

Tous les jours, selon la météo, des agents lavent les trottoirs et les chaussées avec une arroseuse et nettoient les déjections canines.

L'entretien des rues piétonnes est assuré par un nettoyeur à haute pression utilisé également pour le mobilier urbain.

Une auto-laveuse a pour mission l'entretien des emplacements et allées du parking des Arcades et du marché couvert (lavé 2 fois par semaine).

Balayage mécanique

Les caniveaux des grands axes de la ville sont nettoyés une fois par semaine.

Un balayage mécanique est effectué entre les véhicules en stationnement et les rues piétonnes.

Balayage manuel

Quotidiennement, deux agents effectuent le balayage des caniveaux et le ramassage des papiers par mini-benne près des stationnements.

Au centre-ville, à l'aide de 2 aspirateurs urbains, les agents aspirent en boucle les déchets sans aucun rejet de poussière.

Collecte corbeilles à papier

Les corbeilles à papiers sont collectées et nettoyées de 5h à 12h du lundi au vendredi. Le centre-ville est collecté tous les jours et les autres secteurs 2 fois par semaine.

Un lavage régulier des corbeilles est effectué à la haute pression eau chaude.

Déjections canines

56 distributeurs de sacs biodégradables pour déjections canines sont installés dans la ville. Environ 400 000 sacs sont distribués à l'année.

La Ville a fixé un système d'amendes susceptibles d'être délivrées à l'encontre des propriétaires récalcitrants (68 euros d'amende en cas de non-ramassage).

Et aussi...

Le service s'occupe également du nettoyage des cours d'écoles et des fontaines, du sablage, du nettoyage et du ramassage des feuilles avec évacuation de détritits au centre de transfert pour valorisation.

Par ailleurs, il intervient pour des opérations de nettoyage lors des différentes manifestations (fêtes foraines, braderies, cérémonies, concours de pétanque, manifestations organisées par la Ville...).

Le désherbage du caniveau demeure également à la charge de la Ville d'Épernay (à noter que le balayage, le désherbage et le démoussage des trottoirs sont à la charge du riverain sur toute la longueur de son habitation, de son commerce ou de son édifice).

D'autres tâches sont confiées à des entreprises, comme l'enlèvement des graffitis.

Contact

Service propreté
14, rue des Forges
03 26 53 30 54

Documents

[Plan Crotinette](#)

Pour aller plus loin

Image



[Voirie, propreté urbaine : un numéro vert à votre service](#)

Image



[Mégots, chewing-gums : stop aux incivilités !](#)